



ANZAT LE LUGUET

Site web : www.anzat-le-luguet.fr

BULLETIN MUNICIPAL N° 52

Aout 2018

Le mot du maire

La période qui regroupe la fin du mois de Juillet et presque la totalité du mois d'Août est celle où la commune est la plus habitée. Les chambres d'hôtes et les gîtes présents sur la commune sont loués, les résidences secondaires sont ouvertes, les maisons familiales se remplissent, et chacun retrouve des connaissances au moment du marché « nocturne », à la terrasse du bar-restaurant, au moment des animations proposées par la municipalité et les associations, où chez les uns et les autres.

C'est aussi la période où des anciens viennent voir l'évolution de la commune dans laquelle ils ont passé une partie de leur vie, une période où les voisins de la plaine viennent profiter de l'espace et de températures plus clémentes que celles de la plaine. Ainsi la fréquentation de la station hiver-été de Parrot est en augmentation.

Le mois d'août c'est aussi les congés pour les entreprises qui travaillent sur la commune, dans le bourg d'Anzat il y aura 3 semaines d'arrêt à partir du 3 août au soir.

Je souhaite un bon mois d'août à chacune et chacun.

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits).

Du 12 Juillet 2018.

➤ **Travaux piste du Cézallier :**

Les membres du conseil lors d'une précédente réunion avaient décidé de réaliser une consultation auprès d'entreprises pour la réfection d'une partie de la voirie de la piste du Cézallier.

Les entreprises Cymaro, Marquet, Vigier et SA TPA ont été consultés.

Le Conseil Municipal décide de confier les travaux de réfection de la piste à l'entreprise Vigier Frédéric, sis à La Fage 43450 ST Etienne Sur Blesle pour un montant linéaire de 10 € HT le mètre linéaire pour l'aménagement du chemin et de la fosse pour un montant de 2,50 € HT le mètre linéaire pour le curage des fossés. L'entreprise Vigier Frédéric (43450 St Etienne Sur Blesle) propose un devis comprenant l'aménagement du chemin dont la récupération de la pierre dans la fosse, mise en forme et compactage du chemin, fourniture, mise en œuvre et compactage de grave concassé, pose de glissières de route dans les montées pour évacuation des eaux.

➤ **Achat signalétique de rues :**

Après validation des noms des rues des villages du Luguet et d'Anzat, il convient maintenant d'acquérir les signalétiques de rues. Des devis ont été demandés à Challenger et à Signaud Girod.

Le conseil municipal décide d'acquérir les signalétiques de rues auprès de l'entreprise Challenger pour un montant de 2098 € HT.

➤ **Assainissement du village du Luguet :**

Attribution des travaux suite à l'appel d'offre

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'une procédure d'avis d'appel public à la concurrence a été lancée le 27/04/2018 pour les travaux d'assainissement du village du Luguet, composé de deux lots. Le lot 1 concerne la station de traitement des eaux usées, le lot 2, les réseaux eaux usées Adduction Eau Potable, et enfouissement de réseaux. Il rappelle que des demandes de subvention ont été déposées auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et que les dossiers sont en cours d'instruction.

La commission d'appel d'offres, en présence de M. Mingon du cabinet GEOVAL, s'est réunie le mardi 29 mai 2018 pour l'ouverture des plis et l'étude des candidatures. Le Conseil Municipal décide d'attribuer le lot 1 à l'entreprise Marquet SAS, la Florizane, 15100 Saint-Flour, pour un montant de 124 013.50 € HT pour la création d'une station d'épuration, et, d'attribuer le lot 2 à l'entreprise CYMARO, la Ribeyre, 15500 Massiac pour un montant de 312 450.00€ HT pour la création réseaux eaux usées, enfouissement de réseaux secs.

➤ **Enquête publique pour modification du plan de zonage d'assainissement :**

Il est rappelé au Conseil Municipal que par délibération en date du 25 mai 2012, le conseil municipal précédent avait approuvé un plan de zonage d'assainissement soumis à enquête publique qui ne prenait pas en charge la scierie et les maisons à la sortie d'Anzat en direction d'Allanche et ne prenait pas aussi en charge le Marchédial du Luguet .

De ce fait, l'agence de l'eau nous demande de modifier le plan de zonage et donc procéder à une nouvelle enquête publique. Il serait souhaitable que cette enquête couvre l'ensemble des hameaux pour lequel le conseil municipal actuel a délibéré pour un assainissement collectif.

Il est précisé que les frais liés à la mise à enquête publique du zonage d'assainissement dont le coût est estimé à environ 2500 € peuvent être subventionnables à hauteur de 20% par le Conseil Départemental et à 60% par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le conseil municipal demande l'ouverture d'une enquête publique pour la modification du plan de zonage.

➤ **Travaux escaliers pour accessibilité mairie :**

Le conseil Municipal avait proposé de réaliser des travaux d'accessibilité de la mairie et de demander une aide financière par le biais de la DETR.

Par arrêté préfectoral en date du 28 mai 2018, il a été accordé à la commune une aide financière de 30% sur une dépense subventionnable de 20 405 € HT soit une subvention de 6122 €. Des devis ont été réalisés par deux entreprises :

L'entreprise SANCHEZ, 63450 Tallende, a fait un devis d'un montant de 18 550,00 € HT.

Le conseil municipal choisi de confier les travaux à l'entreprise Sanchez.

➤ **Installation d'une douche dans la salle polyvalente : attribution des travaux.**

Le conseil municipal choisi de confier les travaux à l'entreprise Cubizolles pour un montant de 1988.02 € HT.

Par arrêté préfectoral en date du 28 mai 2018, il a été accordé à la commune une aide financière de 30%.

➤ **Achat réserve incendie :**

Le conseil municipal décide d'acquérir une citerne de 120 m³ à l'entreprise Citerneo pour un montant de 4032.85 € HT.

➤ **Divers :**

Une demande est faite afin de mettre en place des spots pour éclairer la chapelle du Luguët et la réfection de la toiture en lauze. Concernant les spots, M. le Maire se charge de contacter le SIEG afin qu'un estimatif soit établi et pour la toiture en lauze, une demande va être faite à différents artisans de la région.

Ce qui s'est passé :

Dimanche 8 Juillet :

Vide grenier.

Le vide grenier annuel s'est déroulé sous un beau soleil sur la route du Cézallier à Anzat. Les badauds sont venus chiner de bonne heure le matin, et dans la journée de nombreuses familles ont acheté jouets et autres objets pour les enfants.

Dimanche 15 juillet :

Fête de la montagne. Parrot.

Pour la deuxième année consécutive, un petit marché de producteurs s'est installé devant l'accueil de la station de Parrot. Dès 9 h l'association sportive d'Anzat organisait une randonnée VTT sur les beaux circuits de 18, 28, et 38 kms tracés par la municipalité lors de la mise en place de la location des VTT à assistance électrique. L'après-midi fut très calme en raison de la finale de la coupe du monde de football.

Mercredi 11 Juillet :

Découverte de la forêt.

Un groupe d'une douzaine de personnes s'est installé dans une belle clairière vers le buron de Barbeseche pour écouter les explications d'un professionnel de la forêt sur les différents arbres les entourant. Puis après une petite marche, des volontaires ont mesuré la hauteur d'un sapin à l'aide de 2 baguettes identiques, technique ancienne ne nécessitant aucun appareil électronique. A refaire l'année prochaine avec un peu plus de marche.



Sitcom de Brioude
Comme chaque année le Sitcom met à disposition des bennes à encombrant
à l'entrée du bourg d'Anzat. Du 23 Août au 28 Août.

Parrot

Depuis une semaine la station de Parrot s'est dotée de 2 VTT à assistance électrique pour la route. En effet l'API a fourni ces 2 vélos à un prix réduit et ils sont destinés en priorité sur réservation gratuitement aux habitants de la commune d'Anzat. La particularité de ces 2 vélos tient à leur utilisation uniquement sur route. Un des circuits route concocté par Patrice Charroin fait une boucle de 43 km passant par Boutarresse, La Godivelle, Montgreleix et retour par Le Fayet et Le Saillant avec de superbes paysages.



La chapelle du Luguet a fait peau neuve. L'entreprise Viallefont a gratté l'ancien crépi et rejointé les pierres. Ce travail a notamment permis de mettre à jour de belles pierres de lave ainsi qu'une niche au-dessus de l'entrée. Reste maintenant la restauration de la toiture en lauzes.

ANIMATIONS 2018

Août :

Vendredi 3 Août : Nuit des étoiles, soirée Rock 20 h 30.7€/5€ Starting blocks. 23 H Observation des étoiles, club d'astronomie de Brassac les mines.

Jeudi 16 Août : Projection publique du film « Tempête sur les mauvents » (1950) avec Charles Vanel à 20 h 30 salle polyvalente. (Association Cézallier vallée de la Sianne). Gratuit. Libre participation.

Samedi 18 Août : Exposition sur la gentiane : 9 h à 17 h. Découverte de la liqueur de gentiane et dégustation à 15 h. Maison des associations. Gratuit. (CidC).

Mardi 21 Août : Animation Majorette pendant le marché avec les **étoiles 63**. 18 h 30.

Samedi 25 Août : Fête Patronale de la St Roch. Organisation par le comité d'animations.

Feux d'artifice offert par la municipalité à 23 h.

Dimanche 26 Août : Fête Patronale de la St Roch. Organisation par le comité d'animations.

Septembre :

Dimanche 16 Septembre : Journée du patrimoine, école, monument aux morts, église d'Anzat. 14 h devant la mairie. Animé par J.M Pons. Gratuit.

MARCHE NOCTURNE SUR LA PLACE DE L'EGLISE
TOUS LES MARDIS DU 3 JUILLET AU 21 AOÛT 2018 18 H 20 H.

ANZAT LE LUGUET

